

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Commune de la Motte
Hôtel de ville
Place Clemenceau
83920 la Motte
Téléphone : 04.94.50.44.64
Fax : 04.94.50.44.84
E-Mail : services-techniques@ville-la-motte.com
Statut : Commune
Activité(s) principale(s) :

- * Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Objet du marché :

Assurances pour la commune

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

L'avis concerne un marché.

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de services : Services courants hors services sociaux, spécifiques et juridiques

Lieu principal d'exécution :

Commune de la Motte

Code NUTS : FR825

CPV propre à chaque lot : 20 Assurance

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Lot n°1 dommages aux biens

Lot n°2 Flotte automobile

Lot n°3 Responsabilité Civile

Lot n°4 Protection juridique

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

Le marché relatif au lot a une durée initiale de 1 année(s).

Il est renouvelable 3 fois par reconduction expresse selon les périodes suivantes :

- * Reconduction n°1 : 1 année(s)
- * Reconduction n°2 : 1 année(s)
- * Reconduction n°3 : 1 année(s)

L'acheteur prend par écrit la décision de reconduire ou non le marché.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Pour le lot n°1 :

Il n'est pas prévu d'avance.

Pour le lot n°2 :

Il n'est pas prévu d'avance.

Pour le lot n°3 :

Il n'est pas prévu d'avance.

Pour le lot n°4 :

Il n'est pas prévu d'avance.

Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont :

Capacité économique, financière, techniques et professionnelles :

- * Indications concernant le chiffre d'affaires annuel spécifique aux prestations objet du marché sur 3 ans.
- * Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels pertinents ;
- * Présentation d'une liste de références, faisant état des services similaires effectués au cours des trois dernières années, indiquant au minimum le destinataire public ou privé, et possiblement le montant, la date et la durée d'exécution. Les références pourront éventuellement être prouvées par une attestation des destinataires ou par une déclaration de l'opérateur économique ;
- * Certificats de qualification professionnelle du candidat, (Attestation de l'Organisme pour le registre des intermédiaires en assurance (dite « Attestation ORIAS »), attestation de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (dite « Attestation ACPR »), etc.).

Procédure : MAPA ouvert

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

1. Critère Prix des prestations

Pondéré à 50 sur 100 points.

2. Critère valeur technique

Pondéré à 50 sur 100 points.

2.1. Sous-critère la nature et l'étendue des garanties : 30 points pondéré à 30 sur 30 points.

2.2. Sous-critère les modalités et la procédure de gestion des dossiers et notamment des sinistres par la compagnie ou son intermédiaire pondéré à 20 sur 20 points.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : MAPA N° 02 / 2025

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/11/2025

Date limite de réception des offres : 05/12/2025 à 23 : 59

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur <http://www.marches-securises.fr>.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Informations sur les reconductions :

Par reconduction expresse en fin d'année

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres, en agissant à la fois :

- * En qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- * En qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

TA de Toulon

5 rue Racine

BP 40510

83041 TOULON

Tél : 04 94 42 79 30

Fax : 04 94 42 79 89

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : www.marches-securises.fr.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) au stade de la réception des offres. Seul l'attributaire devra impérativement signer électroniquement l'acte d'engagement.

En cas de groupement l'acte d'engagement sera signé(e) par chaque membre du groupement ou par le mandataire dûment habilité par un document d'habilitation (copie de la convention de groupement ou acte spécifique d'habilitation).

Ce document d'habilitation devra être fourni, signé de façon électronique par les autres membres du groupement, dès le stade de la réception des candidatures.

L'obligation de signature électronique se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

* Pour les renseignements d'ordre administratif et technique :

Adresse : profil acheteur

Adresse de retrait des dossiers :

Profil acheteur de :

Commune de la Motte

Correspondant : Stéphane GOSSART

Adresse : Hôtel de ville

Place Clemenceau

83920 La Motte

Tél : 04 94 50 44 83

Courriel : services-techniques@ville-la-motte.com

Horaires d'ouvertures : 08 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30